

RE2020

La révolution écologique dans la construction durable

Qu'est-ce que la RE2020 ?

La Réglementation Environnementale 2020 (RE2020) est un cadre réglementaire français destiné à améliorer la performance énergétique des bâtiments neufs. Elle est entrée en vigueur le 1er janvier 2022 et vise à réduire l'impact environnemental de la construction.

Objectifs principaux

La RE2020 vise à réduire la consommation d'énergie et l'empreinte carbone des bâtiments neufs tout en améliorant le confort des occupants et en favorisant l'utilisation de matériaux durables. Elle encourage une transition vers une construction plus respectueuse de l'environnement.

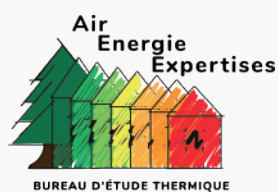


Principaux aspects de la RE2020

ASPECT	DESCRIPTION
Performance Énergétique	Les nouveaux bâtiments doivent consommer moins d'énergie avec des technologies efficaces (isolation, chauffage).
Bilan Carbone	Respect d'un seuil d'émissions de CO2 sur l'ensemble du cycle de vie, avec des matériaux à faible empreinte carbone.
Confort d'Été	Conception pour éviter la surchauffe, intégrant ventilation naturelle et protections solaires.
Énergies Renouvelables	Intégration obligatoire de systèmes de production d'énergie renouvelable (panneaux solaires, etc.).
Qualité de l'Air Intérieur	Standards pour garantir une bonne qualité de l'air, en limitant les polluants et en favorisant la ventilation.

Impacts attendus

- Sur l'environnement** : Diminution significative des émissions de CO2 et une meilleure gestion des ressources naturelles.
- Sur le bâtiment** : Des constructions plus durables, avec des coûts d'exploitation réduits sur le long terme.
- Sur les occupants** : Amélioration de la qualité de vie grâce à des espaces de vie plus sains et agréables.



AIR ENERGIE EXPERTISES

bureau d'étude thermique

Pour toute question ou demande de devis, n'hésitez pas à nous contacter :

49 rue d'Alsace
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

03.65.67.04.48
contact@air-energie-expertises.fr
www.air-energie-expertises.fr

